

Compte rendu du CME du 14 février 2019

Présents :

Conseillers : Paul Jehin, Oscar, Valentine, Mai'Lan, Paolo, Canelle, Nino et Kaylian

Elus : Mme Rouché et Mme Gervais

Animateurs : Nicolas Reinen

Absents :

Conseillers : Eléonore (excusée), Eloise (excusée) et Paul Julien (excusé), Alix (non excusée)

Animateur : Jérôme (excusé).

Début de réunion 18h00.

Dans un premier temps, nous avons parlé du carnaval qui aura lieu le samedi 6 avril 2019. Un devis a été demandé à la société « Des Bonds Délirés » pour une prestation maquillage plus une structure gonflable. Nous avons bien reçu le devis et le Conseil Municipal des Enfants a voté pour cette prestation à la majorité.

Voici le résultat des votes sur 8 conseillers présents lors de cette réunion :

- Pour : 7 conseillers
- Contre : 0 conseillers
- Nul : 1 conseiller

Le devis a été transmis à Mr Bourdassol afin de confirmer et d'acter la réservation auprès de la société.

Dans un deuxième temps, nous avons commencé à travailler sur un projet qui concerne tous les conseillers du CME. Ce projet est lié à la vie à l'école et plus particulièrement la pause du midi. Cette plage de temps est gérée par la commune.

Celle-ci comprend le temps de la pause méridienne (activités sous la base du volontariat et avec des animateurs), le temps libre de la cour (surveillance par du personnel de la mairie) et le restaurant scolaire. Les conseillers ont discuté de matériel de jeux (but de foot, ballons en mousse, cordes à sauter, cerceaux...), des règles pour respecter le matériel et des organisations concernant la cour et autres salles dans l'école et à la salle Baillac (ping-pong).

Nicolas a demandé aux conseillers de réfléchir sur ce projet pour la prochaine réunion. Les conseillers amèneront leurs réflexions lors de cette réunion afin d'en débattre.

Fin de réunion 19h00.